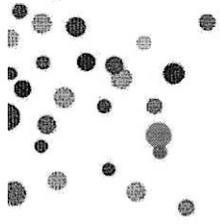


# CHARTRE ENTRE L'AFS-JCI ET LA JCEF

Rodez, le 30 janvier 2022





L'Association Française des Sénateurs-JCI (AFS-JCI) et la Jeune Chambre Économique Française (JCEF), souhaitent, en adhérant à la présente charte, se donner mutuellement les moyens nécessaires à une collaboration étroite et efficiente (tout en préservant l'indépendance des deux associations) et définir ensemble leurs modalités de coopération.

A cette fin, dès leur élection, les nouveaux présidents de la JCEF et de l'AFS-JCI échangeront leurs programmes respectifs et les Projets associatifs en cours. Ils se tiendront au courant de leur mise en application tout au long de l'exercice.

### Article 1 : Diffusion réciproque des informations

Les membres du conseil d'administration, les coordinateurs régionaux et les chargés de mission de l'AFS-JCI seront destinataires des éditions suivantes : la Minute de la JCEF, le memento-annuaire, les newsletters & tout autre support d'information ou de communication.

Les présidents locaux, les présidents des fédérations régionales, le conseil d'administration de la JCEF et les chargés de mission de la JCEF seront destinataires des Échos du Sénat et des Lettres Flash de l'AFS-JCI. Pour ce faire, les secrétaires généraux s'échangeront les fichiers des destinataires dans le respect de la réglementation RGPD à chaque début d'exercice.

Dans chaque communication de l'AFS-JCI et de JCEF, s'il est prévu des articles sur l'AFS-JCI et la JCEF une relecture réciproque sera sollicitée.

### Article 2 : Annuaire des Sénateurs

L'AFS-JCI prendra toutes les dispositions afin que l'annuaire des Sénateurs soit diffusé au conseil d'administration ainsi qu'à tous les présidents des fédérations et des Jeunes Chambres Économiques Locales de la JCEF.

### Article 3 : Visibilité numérique

Une page sur le Sénat JCI dans le site Internet de la JCEF et un onglet JCEF sur le site Internet AFS-JCI seront créés.

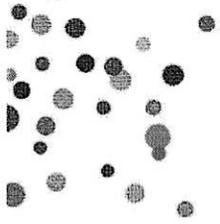
#### Article 3.1 : accessibilité numérique des documents

Favoriser toute application permettant d'accéder aux informations et documents de l'autre association.

### Article 4 : Promotion des actions nationales

L'AFS-JCI aidera à promouvoir les actions nationales de la JCEF (exemples : en interne > PULSE et PROPULSE et en externe > Parlem'Entreprise, Booster for Good), en relation avec les organisations locales, régionales et le Conseil d'Administration de la JCEF.

Page 1



## Article 5 : Remise de Sénat JCI

L'AFS-JCI peut accompagner les demandes de Sénat JCI et le suivi du protocole. Lors de la remise d'un Sénat JCI, le président de la JCEL du récipiendaire organisera la cérémonie avec le président de la fédération régionale et le coordinateur régional de l'AFS-JCI, en lien avec le représentant du président national de la JCEF et le représentant du président de l'AFS-JCI si ceux-ci ne peuvent être présents.

## Article 6 : lien avec les fédérations

Le coordinateur régional de l'AFS-JCI se rapprochera du président de la fédération régionale dès le début de l'exercice afin d'être convié à participer aux manifestations régionales & de pouvoir aider, dans le cadre de sa mission, à (re)dynamiser les relations entre les Jeunes Chambres Économiques Locales et leurs Sénateurs JCI, notamment via les Correspondants Locaux de l'AFS-JCI.

A ce titre, il pourra être invité à participer aux réunions du Bureau régional et des présidents locaux, voire être membre de droit de ces instances, et les Correspondants Locaux pourront être invités aux réunions des bureaux locaux.

## Article 7 : dossiers récompenses

Dans le cadre des récompenses nationales et régionales, l'AFS-JCI choisira son lauréat parmi les dossiers présentés, transmis par la JCEF et ses fédérations régionales, et remettra un prix lors des Congrès nationaux et régionaux.

## Article 8 : cahier des charges des événements nationaux

Un cahier des charges d'organisation des manifestations nationales est mis à jour régulièrement de façon à améliorer les obligations et participations respectives des deux associations. Chaque association est responsable de la bonne application de son cahier des charges.

### Article 8.1 : tarification des événements nationaux

La JCEF proposera des tarifs spécifiques aux Sénateurs JCI (dans le respect du cahier des charges de l'AFS-JCI) à l'occasion des événements nationaux.

## Article 9 : soutien de l'AFS-JCI aux JCEL

Au-delà de l'aide apportée par les sénateurs JCI locaux, un fonds de soutien aux JCEL est créé par l'AFS-JCI pour les aider à mettre en place des actions, ou constituer une trésorerie pour l'organisation des rencontres nationales.

### Article 9.1 : soutien de l'AFS-JCI aux adhérents de la JCEF

L'AFS-JCI prend en charge une partie des frais de déplacement des participants de la JCEF à l'European Academy. Chaque année, l'administrateur national JCEF en charge du sujet avec le président de l'AFS-JCI définiront les modalités d'application (nombre et montant).

### Article 10 : communication inter JCEF & AFS-JCI

L'AFS-JCI remettra au siège de la JCEF les noms et coordonnées des coordinateurs régionaux afin que ces derniers puissent recevoir et diffuser aux Sénateurs JCI toute information utile aux actions ou qui concernent l'organisation des manifestations nationales et internationales, au même titre que les membres de la JCEF.

### Article 11 : formation & développement des talents

Les conseils d'administration de l'AFS-JCI et de la JCEF s'engagent à promouvoir le développement d'un réseau de compétences entre les adhérents de leurs deux associations.

### Article 12 : participation aux Conseils d'Administration

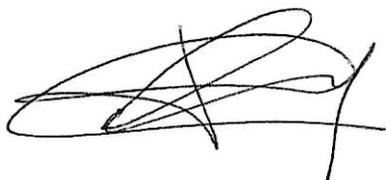
Les présidents de chacune des deux associations peuvent participer aux réunions de leurs conseils d'administration respectifs par simple invitation avec communication de l'ordre du jour.

### Article 13 : collaboration aux actions visant les anciens membres

L'AFS-JCI participera aux réflexions menées par la JCEF dans le cadre de sa politique pour accroître son impact et la fidélisation de ses adhérents. L'AFS-JCI sera l'acteur privilégié pour mettre à jour et valoriser le recensement des associations d'anciens membres (clubs 40, etc.).

Julien CALLON

Président de la JCEF 2022

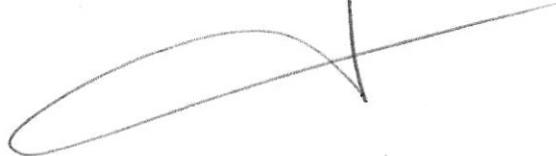


Jean-Pierre CHIAVERINI

Sénateur JCI #53963

Président de l'AFS-JCI 2021/2022

Po Jean PIRIAL  
Chauvelier



Page3